

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 93 (1984)
Heft: 1

Bibliographie: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Bases juridiques

- Constitution fédérale (RS 101), en particulier les articles 3, 18, 22 bis alinéa 5.
- Organisation militaire de la Confédération suisse du 12 avril 1907 (RS 510.10), en particulier les articles 20 et 202.
- Loi fédérale sur la protection civile du 23 mars 1962 (teneur du 1^{er} juillet 1978) (RS 520.1).
- Loi fédérale sur la préparation de la défense nationale économique du 30 septembre 1955 (RS 531.01).
- Ordonnance sur le service complémentaire féminin du 9 novembre 1977 (RS 513.411).
- Arrêté fédéral concernant la Croix-Rouge suisse du 13 juin 1951 (RS 513.51).
- Ordonnance sur le service de la Croix-Rouge du 9 janvier 1970 (RS 513.52).

Fondements conceptionnels de la défense générale

- Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de

sécurité de la Suisse (conception de la défense générale) du 27 juin 1973.

- Rapport intermédiaire concernant la politique de sécurité du 3 décembre 1979.
- Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la conception de la défense nationale militaire du 6 juin 1966.
- Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le Plan directeur de la défense militaire des années 80 (Plan directeur-armée 80) du 29 septembre 1975.
- Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la conception 1971 de la protection civile du 11 août 1971.
- Message à l'appui d'un arrêté fédéral concernant la nouvelle réglementation de l'approvisionnement du pays du 6 septembre 1978.
- Message relatif à une loi fédérale sur l'approvisionnement économique du pays du 9 septembre 1981.
- Conception pour les transports de défense générale du 13 juillet 1973.

- Conception du service sanitaire coordonné du 1^{er} décembre 1980.
- Concept du service de protection AC coordonné du 19 février 1981.
- Concept du service vétérinaire coordonné du 9 juillet 1981.

Autres documents

- Etude de M^{me} Andrée Weitzel «La participation de la femme à la défense générale» de 1979.
- Brochure CH «Notre politique de sécurité» (défense générale).
- Rapport du groupe d'étude des organisations féminines suisses pour un service national des jeunes filles du 24 septembre 1971.
- Message relatif à l'initiative populaire «Pour l'égalité des droits entre hommes et femmes» du 14 novembre 1979.
- Rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines: «La situation de la femme en Suisse: Biographie et rôle» de janvier 1982.

88

Service de la Croix-Rouge suisse

La soussignée s'intéresse au Service de la Croix-Rouge en qualité de doctoresse*, pharmacienne*, infirmière*, spécialiste*, infirmière-assistante CC CRS*, aide-soignante*, éclaireuse*, employée de maison*, et désire recevoir une formule d'inscription détaillée.

* Souligner ce qui convient.

Name Nom	Vorname Prénom
Jahrgang Année de naissance	Beruf Profession
Wohnort Domicile	
Strasse Rue	
Tel. Geschäft Tél. prof.	Tel. Privat Tél. privé

Signature